



Credibility In Media

Version 03/2026

Règles de financement Audio On Demand & Radio Streaming Monitor

Le financement des études Audio On Demand (AOD) et Radio Streaming Monitor (RSM) pour les stations de radio représentées par des régies participant au financement de l'étude Radio est inclus dans le coût global de l'étude Radio.

Pour toutes les autres parties et marques, les règles de financement décrites dans le présent document sont d'application.

Principes de financement

Il existe 2 conditions pour participer à l'AOD et/ou au RSM :

- Adhésion au CIM
 - Chaque souscripteur à l'étude AOD et/ou RSM doit être membre du CIM et s'acquitter de la cotisation annuelle.
 - Pour plus d'informations, voir : [Souscrire | CIM](#)
- Participation au financement
 - Toutes les contributions fixes et variables sont indexées annuellement sur base de la comparaison de décembre avec décembre de l'année précédente.
 - Les montants mentionnés dans ce document sont basés sur les tarifs de décembre 2025.

La facturation est trimestrielle.

Contribution fixe (voir tableau)

La contribution fixe annuelle est facturée avec la première facture trimestrielle.

Contribution variable (voir tableau)

Un volume mensuel moyen est calculé par trimestre sur base des mois disponibles de l'année en cours.

Si la première participation intervient en cours d'année civile, la contribution variable est facturée au prorata temporis.



Cette moyenne est liée à la grille tarifaire qui détermine le tarif annuel correspondant.

- Premier trimestre (T1)
 - Le volume mensuel moyen est calculé sur base des trois premiers mois de l'année.
 - Cette moyenne détermine le tarif annuel estimé selon la grille tarifaire.
 - Pour T1, 3/12 de ce tarif annuel sont facturés.
- Deuxième trimestre (T2)
 - Le volume mensuel moyen est calculé sur base des six premiers mois de l'année.
 - Pour T2, 3/12 du tarif annuel sont facturés.
- Troisième trimestre (T3)
 - Le volume mensuel moyen est calculé sur base des neuf premiers mois de l'année.
 - Pour T3, 3/12 du tarif annuel sont facturés.
- Quatrième trimestre (T4) et régularisation
 - Le volume mensuel moyen est calculé sur base des douze mois de l'année.
 - Cette moyenne détermine le tarif annuel définitif selon la grille tarifaire.
 - Pour T4, les éléments suivants sont facturés :
 - 3/12 du tarif annuel définitif,
 - augmentés ou diminués d'une régularisation correspondant à la différence entre :
 - le tarif annuel définitif basé sur le volume moyen des 12 mois,
 - et
 - le montant total déjà facturé aux T1, T2 et T3.



Tableau Radio Streaming Monitor (RSM)

- La contribution variable est déterminée sur base du nombre de sessions actives (« monthly active sessions » worldwide) par mois de la marque.

RSM	Lower Bound average monthly active sessions	Upper Bound average monthly active sessions	Fee
Yearly Fixed Fee per owner			€ 1.000
Variable fee per brand*	-	24.999	€ 750
	25.000	99.999	€ 1.000
	100.000	249.999	€ 1.500
	250.000	499.999	€ 2.500
	500.000	999.999	€ 3.500
	1.000.000	2.499.999	€ 5.000
	2.500.000	+	€ 7.500

*Brand = niveau subradio RSM

Tableau Audio On Demand (AOD)

- La contribution variable est déterminée sur base du nombre de streams uniques et de téléchargements uniques on demand (worldwide) par mois de la marque.

AOD	Lower Bound Avg. monthly unique streams & downloads	Upper Bound Avg. monthly unique streams & downloads	Fee
Yearly Fixed Fee per owner			€ 1.000
Variable fee per brand	-	9.999	€ 500
	10.000	24.999	€ 750
	25.000	49.999	€ 1.000
	50.000	99.999	€ 1.500
	100.000	249.999	€ 2.500
	250.000	499.999	€ 3.500
	500.000	+	€ 5.000